



Pays de la Loire

## Rapport d'orientation 2021

### Créer du commun au service du bien commun.

Jean-Louis Laville<sup>1</sup> développe l'idée suivante: « Alors qu'au XIXe siècle les associations visaient à répondre aux besoins d'un groupe particulier, les actions récentes s'attachent à répondre à des finalités solidaires beaucoup plus larges : énergies renouvelables, agriculture biologique, commerce équitable, financessolidaires, etc «..» L'association ne répond pas simplement à un intérêt collectif, mais se détermine à partir d'une contribution plus large au bien commun <sup>2</sup>».

Cette notion de « communs » se décline aujourd'hui, de multiples façons (bien commun, biens communs, bien public mondial ou local ). Chacun met ses propres valeurs. Mais malgré ou grâce à cette diversité le bien commun est devenu un signe de ralliement des mouvements sociaux à travers la planète pour affronter la crise de civilisation (économique, alimentaire, sociale, environnementale) que nous subissons aujourd'hui. Cette approche implique de nouveaux modèles de production, des formes plus ouvertes et responsables de participation des citoyens ainsi qu'une culture d'innovation sociale. Le principe de fond est de créer du commun au service du bien commun.

L'action que nous avons initiée il y a un peu plus de dix années, en créant Terre de Liens Pays de la Loire puis Passeurs de terres il y a trois ans, s'inscrit bien dans cette démarche lorsque nous affirmons que notre ambition n'est pas « de posséder la terre mais de la penser comme un outil de travail transmis aux générations futures, non pour être possédée mais pour être cultivée » . Autour de la terre bien commun se crée du commun en permettant l'acquisition collective, la gestion, la transmission lorsque chacun des sociétaires, adhérents, bénévoles se mobilise pour rendre possible cette ambition.

Les constats qui ont été faits à travers le rapport d'activité et le rapport financier montrent qu'en dépit de plus d'une année de confinement la mobilisation citoyenne n'a pas faibli. Cela se traduit tant par l'accroissement du nombre d'adhérents que par notre bonne santé financière et par la diversité des actions qui ont été conduites. Cela démontre, aussi, qu'un nombre croissant de citoyens perçoit les enjeux du renouvellement d'une génération de paysans et concomitamment ceux de la Transmission / installation , ceux d'une offre alimentaire de proximité et de qualité, ceux des modes de production durables et respectueux de l'environnement. Cette prise de conscience est corroborée par l'intérêt croissant des collectivités locales pour l'action foncière et le soutien à l'installation agricole. Répondre à ces enjeux suppose une dynamique associative qui se renforce et se renouvelle pour amplifier l'action foncière et développer l'éducation populaire .

---

1 Jean-Louis Laville est professeur du Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris (Cnam), où il est titulaire de la Chaire « Économie Solidaire ».

2 Jean-Louis Laville- Associations Citoyennes Pour Demain-Le Bien Commun doc ECLM

## I - Une dynamique associative renouvelée et renforcée

Depuis deux ans, les salariés et les administrateurs ont constaté et fait face à une démultiplication des actions et tâches à accomplir pour accompagner les projets d'installation et concrétiser les acquisitions foncières, pour accueillir et animer l'action bénévole, rechercher des financements et assurer les relations avec nos partenaires... se sont ajoutées, à cela, la mise en trajectoire de la coopérative Passeurs de terres, l'accroissement des sollicitations des collectivités territoriales concomitamment avec la pandémie qui a imposé de nouvelles conditions de travail.

Par ailleurs, nous ressentons le besoin de solliciter et mobiliser les compétences qui existent au sein de l'association tout en faisant en sorte d'alléger la charge de chacun .

Dans ce contexte, nous vous proposons de renouveler et renforcer la dynamique associative par deux axes complémentaires

### → Faire évoluer l'équipe salariée

**Tanguy, médiateur Foncier** depuis 2011, poursuivra son action en termes d'accompagnement des projets fonciers, d'instruction et d'acquisition foncière pour Terre de Liens Pays de la Loire quel que soit l'outil d'acquisition : national avec Foncière et Fondation ou la coopérative ligérienne Passeurs de terres. S'agissant de Passeurs de terres il assurera la relation notaire jusqu'à la signature de l'acte d'achat. Il continuera, par ailleurs, à travailler au sein de l'équipe de la Fédération Terre de liens en charge du débat Public.

**Lisa** sera recrutée dans le cadre d'un CDI à la fin de l'été. En effet, Marthe en congé de maternité puis en congé parental depuis juillet 2020 a décidé de se former pour assurer la reprise de la ferme de ses parents et choisit de ne pas poursuivre son rôle d'animatrice. Lisa prendra ainsi **en charge la vie associative** avec la gestion de l'association, l'accueil des adhérents, l'animation des bénévoles, le suivi des formations et groupes de travail et la mise en œuvre des collectes.

**Un appel à candidature** pour un-e **chargé(e) de communication et des relations partenariales** a été lancé pour recruter une troisième personne à la fin de l'été . La personne recrutée aura la charge d'assurer la communication externe de l'association territoriale et d'animer les relations avec nos divers partenariats-collectivités territoriales, organisations du monde agricole et associations naturalistes

**Sandra** continuera à assurer le **suivi administratif et la gestion financière** de l'association à raison de 4h30 hebdomadaires en relation avec le trésorier, et l'animatrice de la vie associative

Cela portera l'équipe salariée à quatre collaborateurs, tous à temps partiel. Le renforcement de l'équipe salariée va nous permettre de soulager et mieux prendre en compte certains dossiers. Il s'accompagne d'un engagement fort, celui de pérenniser cette équipe salariée. Si possible à hauteur de 3 ETP au lieu des 2,5 ETP prévus . Ceci ne pourra se faire qu'en maintenant dans le temps notre capacité à mobiliser des ressources financières. D'autre part la réaffectation des rôles de chacun de nos salariés, chacun vers sa spécialisation, est aussi l'occasion d'un partage de compétences avec les bénévoles. Cet enrichissement réciproque servira les intérêts de l'association et permettra d'assurer collectivement la mise en œuvre et le développement de nos activités et actions qui va, encore, s'accroître dans le temps.

## → Réorganiser et démultiplier la gouvernance.

Nous fêtons aujourd'hui les 10+1 de Terre de liens Pays de la Loire, comme dit la chanson «c'est long et c'est court». L'association a bougé, elle a fait évoluer ses moyens d'action mais l'organisation de sa vie associative et de sa gouvernance s'est peu modifiée. Pour créer du commun au service du bien commun il est essentiel de revisiter les dynamiques humaines au sein de TDL PDL et d'aller de l'avant avec un nouveau mode de gouvernance en mettant à profit les apprentissages que le confinement nous a permis de faire en termes d'organisation et de communication. Pour se faire, nous pensons nécessaire de :

- assurer une meilleure inter connaissance des forces vives de l'association en renforçant les liens paysans /citoyens autour des fermes Terre de liens.
- conforter la relation avec les paysans actifs . Pour ceux-ci la participation aux instances de décisions, groupes de travail...est difficile notamment en termes de temps. Plutôt que ce soit eux qui se déplacent il vaudrait mieux envisager d'aller vers eux.
- Impliquer des paysans actifs ou retraités dans la gouvernance de TDL Pays de la Loire est indispensable car ils apportent le regard professionnel essentiel à une prise de décision éclairée.
- Renforcer les relations et coopérations avec nos partenaires de l'agriculture paysanne, des associations naturalistes afin de consolider les actions de chacun en faveur de la transmission/installation et de la biodiversité.
- Créer des groupes de compétences associant, des bénévoles, des fermiers et des administrateurs en fonction des disponibilités et appétences de chacun. Ces groupes à géométrie et composition variables permettront d'associer de manière tangible des représentants de toutes les composantes de TDL PDL ce qui devrait faciliter un « brassage » géographique et permettre échanges, partages et montée en compétence.

Ce mode de fonctionnement qui reste à construire avec vous a pour objectifs de démultiplier le nombre de bénévoles actifs et de mieux les associer à la vie de l'association et à ses modes de décision, de faire en sorte que les salariés puissent avoir recours à des référents thématiques et opérationnels au plus près des fermes, de mieux associer les fermiers et les jeunes actifs, d'élargir les champs d'action de chacun, de répartir la charge de travail et de rendre la fonction d'administrateur plus facile à appréhender et à assurer et ainsi de faciliter le fonctionnement et le renouvellement du conseil d'administration. En instaurant une gouvernance participative il s'agit de concrétiser la notion de commun en tant que système de coopération et de gouvernance afin de préserver et créer des formes de richesse partagée.

## II - Des actions et des moyens qui se renforcent

En 2021, tout en poursuivant les actions qu'elle conduit depuis sa création autour de l'accueil des porteurs de projets , l'acquisition collective et solidaire pour l'installation de fermiers soucieux de l'environnement, et la mobilisation citoyenne, Terre de Liens Pays de la Loire prévoit de renforcer ses interventions auprès des collectivités locales et accentuera son lien avec le mouvement au niveau national. Avec 6 axes d'orientation à privilégier :

### → Primo-accueil et accompagnement des candidats à l'installation dans leur recherche de Foncier

- Accueil, conseil, orientation et accompagnement technique et juridique des porteurs de projets agricoles respectueux de l'homme et de l'environnement.
- Aide aux porteurs de projet pour définir une stratégie foncière en adéquation avec leur projet et à leur recherche de foncier.

## → **Plaidoyer**

- Sensibilisation du grand public aux enjeux de la préservation du foncier agricole et des espaces naturels et promotion d'une agriculture respectueuse de l'homme et de l'environnement.
- Contribution aux travaux sur la future loi foncière qui s'engageront au niveau national.
- Plaidoyer auprès des élus locaux et des parlementaires de la Région en partenariat avec les réseaux de l'agriculture paysanne.

## → **Acquisition collective solidaire et suivi des fermes**

- Collecte et acquisition de foncier agricole par le biais de la Foncière Terre de Liens et de la coopérative Passeurs de terres, de la Fondation Terre de Liens. Le nombre de 5 à 6 projets d'acquisition est un objectif à atteindre .
- Accompagnement vers l'acquisition collective de foncier agricole via la création de structures type SCI ou GFA.
- Réalisation de diagnostics bâti et environnementaux pour évaluer l'impact social, économique et environnemental des fermes à acquérir.

## → **Accompagnement des collectivités locales sur les questions foncières et agricoles**

- Accompagnement des collectivités territoriales, conseils, formation et apports de solutions pour la mise en place de politique de gestion économe du foncier agricole, projets de reconquêtes de friches agricoles.
- Participation aux plans alimentaires territoriaux (PAT).
- Favoriser l'essaimage dans les autres départements de la région de la démarche « **des Communes Sèment en bio** » , initiée par le **GAB72, LA CIAP72 et Terre de Liens**.

## → **Développement de moyens humains et financiers**

- Élargissement et pérennisation du mécénat Cet objectif inscrit depuis plusieurs années dans nos orientations doit figurer dans nos priorités 2021
- Répondre à des appels à projets et à manifestation d'intérêt pour d'obtenir les aides financières utiles à l'accroissement de nos moyens de fonctionnement.
- Mobilisation des compétences des bénévoles

## → **Contribuer aux travaux de la Fédération Nationale**

- Créer les conditions pour conforter le projet associatif et soutenir la reconnaissance des associations territoriales à travers la Fédération nationale.
- Créer les conditions pour une meilleure prise en compte des orientations, positions, et pratiques des AT et de leur fédération par les acteurs publics et privés travaillant sur les mêmes enjeux : co-construction de politiques publiques où la fédération est amenée à mobiliser son expertise dans le cadre des projets nationaux et européens (... les travaux liés à une nouvelle loi foncière, le projet Terreau en partenariat avec les réseaux :RENETA, CIVAM, RELIER, CREFAD, FADEAR ) par exemple.
- Créer les conditions de l'innovation dans un objectif d'utilité sociale et environnementale. L'objectif est de tester, valoriser et essaïmer des réponses pertinentes à des besoins sociaux et/ou sociétaux peu ou pas couverts, et adaptés aux territoires: expérimentation spécificités territoriales, actions collectives, etc.

### III - Organiser et préciser les relations entre Terre de Liens Pays de la Loire et Passeurs de terres

La complémentarité des actions des deux entités nécessite de préciser le champ des responsabilités des deux entités et être en conformité avec la reconnaissance d'intérêt général de l'association Terres de Liens Pays de la Loire et celle d'Entreprise solidaire d'utilité sociale de la coopérative foncière Passeurs de terres.

- **Au niveau de l'acquisition : un partenariat en amont de l'acquisition des fermes** - Terre de Liens, sur proposition d'acteurs issus des territoires et/ou membres des différentes organisations partenaires, assure la responsabilité des opérations comprises entre l'accueil des porteurs de projets, jusqu'à la date de la décision de l'achat du foncier (terres et bâtis) et du lancement de la souscription pour le financement par le conseil d'administration de Passeurs de Terres. Passeurs de terres prend le relais pour conduire et assumer la responsabilité des actions faisant suite à la décision d'achat.
- **Une convention de partenariat** entre l'association Terre de Liens Pays de la Loire et la SCIC Passeurs de Terres a été conclue fin 2020 comme cela a été dit dans le rapport d'activité Cette convention sera revue en 2021 pour tenir compte des changements intervenus en 2021 dans l'activité de Passeurs de terres et des adaptations opérées par Terre de Liens Pays de la Loire. Cette convention définit les montants facturés par Terre de Liens Pays de la Loire pour ses prestations à Passeurs de terres
- **Au niveau de l'animation et du suivi des fermes : des groupes de terrain.** Il s'agit, à partir de l'action citoyenne, de susciter des dynamiques locales d'instaurer des formes de gouvernance ouvertes, transparentes et responsables impliquant les différentes parties prenantes (fermiers, organisations paysannes et naturalistes, citoyens). Mais là encore il s'agit de bien distinguer ce qui relève de l'action de l'association Terre de Liens Pays de la Loire de celle de la coopérative Passeurs de terres.
- **Les groupes d'accompagnement** ont une fonction d'appui et d'aide à la décision de l'acquisition. Ces groupes multi-acteurs assurent le lien avec les futurs fermiers, les propriétaires-vendeurs et réalisent l'évaluation des biens à acquérir quel que soit l'outil . Ils sont composés de bénévoles qui agissent pour Terre de liens Pays de la Loire.
- **Sur les fermes acquises par la coopérative, les groupes de suivi** ont pour vocation d'éclairer le devenir des fermes tant pour les bâtis que pour l'approche environnementale. Ils regroupent des bénévoles, membres des différentes composantes de Passeurs de terres et agissent en son nom. Le groupe suivi **bâti** permettra d'éclairer la gouvernance de PDT pour répondre aux demandes de travaux sur les bâtiments faites par les fermiers dans le cadre du Bail à domaine congéable ils suivent les demandes d'autorisation de travaux. Le groupe de suivi **environnemental** contribue à l'explicitation des enjeux environnementaux sur les terres pour que les fermiers puissent s'engager de manière pertinente dans des pratiques répondant à ces enjeux. Ils s'appuieront sur des bénévoles locaux issus des membres de Passeurs de terres travaillant de concert avec des associations naturalistes (cf. DPN, Dialogue Permanent pour la Nature).
- Des **nouveaux groupes d'accompagnement** seront mis en place à l'occasion de chaque transmission de ferme Terre de liens PDL pour fermer la boucle et assurer la transmission des fermes au fil des générations.

Une mobilisation importante sera nécessaire pour mettre ces objectifs en œuvre. Pour l'instant ces différents groupes sont à constituer à partir de noyaux préexistants. Ils ont vocation à se mettre en place autour de toutes les fermes acquises en Pays de la Loire par Terre de Liens via la coopérative Passeurs de terres ou via les autres outils en Pays de la Loire.